

Compte rendu du CONSEIL MUNICIPAL du 08 OCTOBRE 2014

Présents : Mmes E. DESCAMPS, C. RENOUD, M. BUSQUET,
Mrs. J.P. RADET, J. LAISNE, J.M. BODIER, N. LEVESQUE, E. RADET,
R. LONGE, P. CLAUSS, P. LONCLE

Secrétaire de Séance : Mme Myriam BUSQUET

Approbation du compte rendu du 08 Septembre 2014.

Suite à la rencontre avec Madame La Perceptrice de MARINES un code de bonnes relations a été établi afin d'éviter des rejets de bordereaux.
Dans ce dispositif, il a été convenu d'établir un certain nombre de délibérations en ce qui concerne non seulement les salaires mais aussi d'autres sujets.
Cette rencontre a permis de faire le point sur un certain nombre de problèmes.

POINT sur les RYTHMES SCOLAIRES

Après plus d'un mois de fonctionnement un premier bilan s'impose, c'est pourquoi une réunion est prévue le Lundi 13 Octobre à 20 H 30 au petit foyer Rue de l'Eglise.
La demande des intervenants porte sur la constitution de groupes plus homogènes.
Un ajustement sera proposé lors de cette réunion.
Le coût de l'aménagement des rythmes scolaires est de près de 14.000 €uros par an. Les subventions attendues pour cette année seraient de l'ordre de 4.000 €uros d'où un coût de 8.000 €uros pour COMMENY et 2.000 €uros pour MOUSSY ; à cela il faut ajouter la participation pour l'école maternelle.

ORGANISATION du MERCREDI après-midi

Un accueil est réalisé pour les Communes du Perchay – Gouzangrez – Moussy – Commeny – Le Bellay. Le nombre d'enfants présents est entre 15 et 22. Le non-respect des engagements pris par les parents ne facilite pas la gestion de cette demi-journée.
Avec la subvention attendue de la Communauté de Communes l'équilibre financier serait obtenu avec 20 enfants présents.
En ce qui concerne la garderie quotidienne, la prolongation jusqu'à 19 H 15 a été sans doute une erreur puisque contrairement aux demandes seulement 1 ou 2 enfants restent après 18 H 30. Une correction devra être apportée pour être cohérent avec la réalité.

LOGEMENT COMMUNAL / 1, Rue de l'Eglise

Les locataires actuels ayant optés pour une acquisition, ce logement changera de locataire le 1^{er} Novembre 2014.

Le logement communal 3, rue de l'Eglise a demandé une remise en état plus importante que prévue.

POINT sur les FINANCES et PREVISIONS

Avec la baisse des dotations de l'Etat et les dépenses liées aux rythmes scolaires ainsi qu'à d'autres transferts, les prévisions, sans être alarmantes, vont entraîner une baisse dans les investissements.

PLU / Plan Local d'Urbanisme

Depuis la publication de la loi A.L.U.R. le coefficient d'occupation des sols a été supprimé d'où un examen approfondi du PLU de la commune pour étudier les conséquences et éventuellement faire une modification.

DEFIBRILATEUR

L'Achat est décidé pour une dépense de 2 642.28 €.

SITE INTERNET

Le site sera opérationnel dans un bref délai.

CIMETIERE

Monsieur Philippe CLAUSS a présenté le dossier concernant le cimetière avec un plan informatisé.

QUESTIONS DIVERSES

